

A l'aube de la réforme HPST

Le nouveau président du SNCH souhaite s'inscrire dans la continuité

15.06.09 - HOSPIMEDIA - Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a tenu, en fin de semaine dernière, son 63e congrès annuel, durant lequel Philippe El Saïr a passé la main à Philippe Blua. A l'aube des changements que la réforme HPST va amener, la nouvelle présidence a choisi la continuité.

Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) s'est réuni en fin de semaine dernière à Deauville (Calvados) pour tenir son 63e congrès annuel. Durant ce congrès, Philippe El Saïr a laissé la présidence du syndicat à Philippe Blua*, directeur général du CH de Calais - Saint-Omer et vice-président du SNCH. Interrogé par Hospimedia, il indique que sa volonté est de maintenir une vraie continuité dans les décisions et les positions du syndicat. Rappelant que, même si la réforme "Hôpital, patients, santé et territoires" va induire de nombreux changements, une majeure partie d'entre eux a été demandée et portée par le syndicat, comme les Agences régionales de santé (ARS), la gestion à l'hôpital ou encore les Communautés hospitalières de territoire (CHT). L'objectif est "de mettre en musique tout ce qui est en train de passer au niveau de la loi", précise Philippe Blua.

L'ouverture au médico-social

La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, l'a rappelé dans son discours devant les membres du SNCH : une "collaboration étroite doit s'établir avec le secteur médico-social", notamment grâce aux filières. A ce titre, Philippe El Saïr a indiqué lors de son intervention protocolaire que le SNCH est en train d'opérer une mutation historique dans son organisation afin de renforcer le rôle de ce secteur. De son côté, le nouveau président a précisé à Hospimedia que le syndicat compte donner sa vision d'une filière de soins, tout en soulignant le besoin de travailler de cette façon car les métiers du secteur sanitaire et du secteur médico-social ne sont pas les mêmes. Il explique qu'il faut aussi repenser de façon plus généraliste ce champ du médico-social qui est encore trop cloisonné entre les patients. Il faut aussi, selon lui, donner aux cadres de ces établissements les moyens de travailler. De même, le SNCH insiste sur le regroupement des établissements médico-sociaux afin de leur donner "une masse critique, une taille suffisante pour être gérés avec toutes les compétences requises".

CHT, cadres: les autres dossiers

Hormis la gestion du médico-social, le SNCH portera aussi une attention particulière à la mise en place des Communautés hospitalières de territoire (CHT) auxquelles le congrès était cette année consacré. Arguant qu'il s'agit

d'un outil efficace qui permettra d'assurer la filière de soins, Philippe El Saïr a invité les membres du SNCH à s'en saisir. Il a aussi félicité la mise en place de la mission de Chantal de Singly sur les cadres hospitaliers, précisant que les recommandations qui en sortiront ne devront pas rester lettres mortes. Sur le sujet des cadres, Philippe Blua attend que leur place soit pleinement reconnue au sein des établissements, avec la création notamment d'un collège de cadres. Une nouvelle reconnaissance de leur mission est aussi attendue par le syndicat. Des revendications qui devraient trouver leur réponse avec la mission de Chantal de Singly. Une première réponse a néanmoins été apportée par la ministre qui a souligné que la réflexion sur les attachés d'administration est engagée entre le ministère et l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP). Elle devrait aboutir "prochainement à un dispositif de formation, auquel pourrait être associé un choix des postes par liste d'aptitudes".

Les craintes

Si la ministre a rassuré les directeurs et les cadres lors de son passage au congrès du SNCH sur les ambitions de la loi HPST, celle-ci doit encore être examinée par la Commission mixte paritaire (CMP) et le Conseil constitutionnel. Après ces deux examens, la réforme pourrait, comme le craint Philippe El Saïr, être dénaturée. Le texte législatif pourrait venir "éteindre le souffle de la loi", a-t-il précisé. La partie réglementaire sera donc décisive car à ce moment "les choses se rejouent", indique Philippe Blua. Pour sa part, les décrets devront être applicables de façon à ce que la loi soit mise en œuvre rapidement. Le SNCH restera donc très vigilant lors de ces prochaines discussions afin de conserver les avantages obtenus pour les directeurs et les cadres.

Géraldine Tribault

*** La liste de Philippe Blua a été élue à 98%. Le nombre d'inscrits était de 2 571 et le pourcentage de votants de 46,6%.**

La ministre de la Santé a annoncé lors du congrès SNCH qu'elle effectuera dès le mois de juin un tour de France des régions. Son objectif est d'aller à la rencontre de la communauté hospitalière mais aussi d'"accompagner la mise en œuvre de la réforme". En effet, elle a précisé tenir au fait que la réforme soit "évaluée dans ses différentes étapes". Elle souhaite pour ce faire déterminer avec les personnels de direction les indicateurs qui permettront "de mesurer les évolutions apportées".

G.T.